



EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU COMITE SYNDICAL

L'An Deux Mille vingt-deux.
Le 03 février à 20h00.

Les membres du comité, légalement convoqués, se sont réunis à la salle des fêtes de Le Barboux, sous la présidence de Monsieur Denis LEROUX.

Date de convocation : 26/01/22

Date d'affichage : 26/01/22

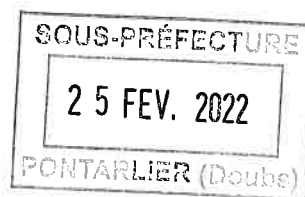
Nombre de voix :

- en exercice : 385

- présentes : 216

- exprimées par pouvoir : 64

Total : 280



Objet : 2022-04 : Création d'un poste d'attaché à 35h/semaine (chargé de mission milieux naturels)

Compte-tenu de l'augmentation de la charge de travail sur le volet agriculture et milieux naturels, il est proposé la création d'un emploi permanent d'attaché territorial dans les conditions suivantes :

- le poste de chargé de mission milieux naturels, agriculture et forêt est un poste à temps complet soit 35h/semaine. Cet agent aura la charge de coordonner la politique liée aux milieux naturels, aux aires protégées, à l'agriculture, à la forêt du PNR.

Le niveau de recrutement sur ce poste est fixé au bac +3 minimum.

Le chargé de mission sera rémunéré selon la grille indiciaire du grade d'attaché territorial.

L'emploi est susceptible d'être pourvu par un agent contractuel sur le fondement de l'article 3-3 2.

Les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent nommé dans l'emploi seront inscrits au budget, chapitre 012.

Le comité valide à l'unanimité la création d'un emploi permanent de chargé de mission milieux naturels.

Pour extrait certifié conforme, le Président
Denis LEROUX

